

NRULIKIYINKA Jean Baptiste
Chef de Division au Ministère
de la Jeunesse et des Sports
B.P. 1044 KIGALI.

Kigali, le 01/12/1979

Classes

21/12/1978-

~~JM~~

21/12/78-

Dwana NDIRUKURUWA Etienne
Umushoferi wa CHATERACOM
KIGALI.

Dwana NDIRUKURUWA,

Maze kubona ibarura yawe yo kuri 10/10/1979 wandi-
tee uvuye ibyerekeye amafuranga ugusha kubona kubera mission wagiye i HUJUMBU-
RA utuye Gashuri IBYALA ku'italiki ya 14/2/1979, ndakumanyesha ibi bikurikira:

- a) Iyo mission wagiye i HUJUMBU ntabwo ariye wari wiyoboye nkuko ubivuye
akubwye yari iyobowe na Nyakubana Prezida wa Republika y'u Rwanda.
- b) Iyo amafuranga ya mission ubaza, ntabwo ariye ugusha kubanza, akubwye ugusha
kubanza umaguturaye muri iyo mission.
- c) Ku bumwe ndamanga ubwira kugushyiraho nkuko abandi ba Shoferi ba CHATERACOM
bawuye delegations zigiyeye mu mahanga bagumereye.
Iyo ariye byose, ndakumaha ko utashyiraho kugira icyo ubaza cyerekeye ayo
amafuranga yawe kuko ntabwo ndakubwerekaye.

Bimurikira:

- Dwanze Ministari w'Umubanyi
n'Amahanga
KIGALI.-
- Dwanze Directeur wa CHATERACOM
KIGALI.-

NRULIKIYINKA Jean Baptiste.

~~JM~~

Rapport de mission relatif au Voyage de
l'Orchestre IMPALA au BURUNDI du 14/2/1979
au 25/2/1979

d

A) Voyage Kigali-Bujumbura

L'orchestre IMPALA s'est rendu au Burundi mercredi le 14/2/1979.

J'ai reçu la confirmation définitive du départ de l'Orchestre le 14/2/1979 dans la matinée. En même temps qu'il me donnait cette confirmation, Monsieur le Secrétaire Général au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération m'a demandé de faire en sorte que l'Orchestre parte mercredi le 14 février 1979, ce qui devait lui permettre d'arriver à Bujumbura à temps et de se joindre à la population de la capitale Burundaise pour l'accueil de notre Chef de l'Etat à l'Aéroport de Bujumbura. Il me dit aussi que le programme d'exhibitions de l'Orchestre nous serait communiqué à Bujumbura par l'Ambassadeur KEMALI.

Le rassemblement des membres de l'Orchestre IMPALA, les démarches concernant l'obtention des passeports et du visa, la vaccination des membres de la délégation et la préparation de l'autobus devant transporter l'Orchestre et ses instruments, tout cela fut terminé vers 17 heures. L'autobus démarra à 18 heures.

Le voyage de Kigali jusqu'à l'Akanyaru où nous arrivâmes à 11h45' fut sans histoires. Réveiller les services de l'immigration des 2 côtés de la frontière et obtenir le visa de passage nous prit une heure et 15'. Nous avons quitté l'Akanyaru 1 heure du matin.

Le voyage se continua sans problèmes jusqu'au tronçon de route actuellement travaillé par l'ANBAR en déca de Kayanza. Arrivé à ce point, notre bus fut pris par la boue soulevée par les machines de l'ANBAR et s'enlisa.

Nos efforts pour le tirer de là furent vains. Nous avons donc été obligés d'y passer la nuit. Le matin du jeudi 15/2/1979 vers 8 heures, les machines de l'ANBAR nous tirèrent jusqu'à un tronçon de route sec où le bus pouvait continuer son voyage sans autre risque d'enlèvement. Le voyage se poursuivit sans autre incident jusqu'à Bujumbura où nous sommes arrivés à 11 h (heure locale).

Nous nous sommes dirigés immédiatement à notre Ambassade où nous fûmes accueillis par l'Ambassadeur lui-même.

L'orchestre fut aussitôt conduit à son logement dans un petit Hôtel du quartier populaire " BWIZA " et l'Ambassadeur lui communiqua qu'il devait prendre ses repas au Restaurant de l'Hôtel PAGUIDAS.

B) Séjour de l'Orchestre à Bujumbura

1) Première partie du séjour : du 15 au 18 février 1979

A notre arrivée à Bujumbura, j'ai directement demandé à l'Ambassadeur KEMALI quel était le programme prévu pour l'Orchestre au cours de son séjour dans la Capitale Burundaise.

L'Ambassadeur me dit qu'il n'avait aucun programme précis pour l'Orchestre mais qu'il allait s'entendre avec les Autorités Burundaises à ce sujet.

Entretemps nous devions nous installer et nous préparer à nous rendre à l'Aéroport pour participer à l'accueil de notre Chef de l'Etat dont l'arrivée était prévue dans l'après-midi de ce jeudi 15/2/1979. L'Orchestre devait participer à l'animation générale à l'Aéroport mais il ne devait pas employer ses instruments de musique car cela n'avait pas été prévu par les Autorités Burundaises.

Après l'accueil de Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise à l'Aéroport, l'Orchestre est retourné à son Hôtel, restant à la disposition de l'Ambassade pour le cas où celle-ci aurait un programme à lui proposer.

Nous avons pu revoir l'Ambassadeur dans la soirée de ce jeudi 15/2/1979. Il nous communiqua d'après les contacts qu'il avait eus avec les Autorités Burundaises, que l'Orchestre IMPALA ne participerait à aucune des manifestations organisées en l'honneur du séjour de Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise à Bujumbura. Il n'était pas question ^{non plus} d'organiser une soirée dansante ordinaire pour le Public de Bujumbura. Toutefois, l'Ambassadeur allait essayer d'insérer quelques numéros de l'Orchestre dans le programme d'animation qui devait être effectuée par la colonie Rwandaise de Bujumbura en l'honneur de Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise. Cette animation devait avoir lieu à la Résidence de l'Ambassadeur dans la soirée du 17 février 1979. Cette animation eut lieu et se prolongea jusqu'à 1 heure du matin.

Entretemps au cours de la soirée, l'Ambassadeur nous avait communiqué la décision de Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise selon la quelle l'Orchestre devait prolonger son séjour à Bujumbura jusqu'au 25 février 1979.

L'Ambassadeur KANALI nous expliqua que cette décision était motivée par le fait que lui-même devait négocier avec les Autorités Burundaises pour essayer d'organiser quelques soirées dansantes payantes animées par l'Orchestre IMPALA pour le Public de Bujumbura. Ces soirées devaient compenser ~~le temps~~ le temps perdu par l'Orchestre depuis son arrivée à Bujumbura.

Le lendemain dimanche 18 février 1979, Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise devait achever sa visite officielle au Burundi et revenir au Rwanda dans la matinée. Nous savions déjà qu'il allait revenir au Rwanda par route et traverserait l'Akanyaru au niveau du pont de la Station d'Immigration dite "Kanyaru-Haut". Normalement l'Orchestre devait accompagner le Chef de l'Etat jusqu'à cette station et retourner par après à Bujumbura. De commun accord avec l'Ambassadeur cependant, nous décidâmes que l'Orchestre ne quitterait pas Bujumbura ce jour-là pour 2 raisons :

- D'abord notre autobus risquait de s'enliser sur le tronçon de route Kayanza-Kanyaru. Nous ignorions que les Autorités Burundaises avaient tout mis en oeuvre pour tirer tout véhicule de l'escorte Présidentielle qui se serait enlisé dans la boue.

- Ensuite, nous trouvions que certains membres de l'Orchestre étaient dans un état d'esprit surexcité qui risquait de leur faire commettre des bêtises comme ^{par exemple} celle de profiter de la frontière toute proche pour revenir à Kigali, comme ils en avaient l'intention parce qu'ils avaient le sentiment de perdre leur temps à Bujumbura.

2) 2ème partie du séjour : du 19 au 25 février 1979

Au cours de cette 2ème partie du séjour de l'Orchestre à Bujumbura, l'Ambassadeur KAMALI effectua des négociations auprès du Gouvernement Burundais pour obtenir l'autorisation d'organiser 2 concerts au Collège du St Esprit et au Centre Culturel Français ainsi qu'une Soirée dansante à l'Aéroport de Bujumbura. Finalement l'Ambassadeur pu obtenir l'autorisation pour un concert au Collège du St Esprit et en dernière minute pour une soirée dansante au quartier populaire dit "Ngagara". Il n'était pas question d'organiser une soirée dansante à l'Aéroport de Bujumbura. Le concert eut lieu jeudi le 22/2/1979. La soirée du vendredi le 23/2/1979, l'Orchestre la passa chez l'Ambassadeur. Ce dernier avait souhaité que l'Orchestre donne un concert en l'honneur des personnalités qui avaient participé à l'organisation de la soirée d'animation du 17/2/1979. La dernière soirée eut lieu au quartier populaire de Ngagara samedi 24/2/1979. Le concert du Collège St Esprit et la soirée dansante de Ngagara connurent une affluence remarquable. Les recettes des 2 spectacles atteignirent les 200.000 Frs. Comme les frais de publicité, l'achat et la vente des tickets étaient à charge de l'Orchestre, celui-ci obtint un bénéfice net de 181.000 Frs. Cette somme appartenait en entier à l'Orchestre parce que ni le Ministère de la Jeunesse et des Sports du Burundi ni aucun autre service gouvernemental n'était intervenu pour nous aider ou nous patronner.

C) Considérations générales sur le séjour de l'Orchestre à Bujumbura.

1) Comportement de l'Orchestre IMPALA

De façon générale, l'Orchestre s'est bien comporté. Cependant, il y a lieu de signaler que pendant la 1ère partie de son séjour, nous avons eu des difficultés à le faire *tenir* tranquille. Il était, en effet, dans un état de surexcitation qui pouvait lui faire commettre des impairs. Cet état résultait de 2 faits suivants:

- A notre départ de Kigali, le Secrétaire Général au Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération m'avait annoncé la décision du Gouvernement Rwandais selon laquelle l'Orchestre serait entretenu par l'Ambassade (logement et repas) et recevrait d'elle 800 Frs par jour et par personne pendant tout son séjour à Bujumbura. Je savais d'expérience que ces dispositions ne réjouiraient pas l'Orchestre qui souhaitait recevoir les indemnités de mission égales à celles des agents de l'Etat en mission à l'étranger. L'Orchestre voulait ainsi 8.000 Frs par personne *et par jour.* Aussi ai-je décidé de leur communiquer les dispositions prises à leur endroit une fois que *nous* serions arrivés à Bujumbura. A notre arrivée dans la Capitale Burundaise, ce fut l'Ambassadeur Kamali lui-même qui communiqua à l'Orchestre les dispositions prises le concernant. Immédiatement l'Orchestre *roussetta* et refusa les 800 Frs de poche journaliers qui lui étaient destinés.

- Cet état d'esprit fut accentué par la déception des membres de l'Orchestre de constater qu'ils étaient pratiquement venus à Bujumbura pour rien puisque par la suite ils devaient apprendre qu'ils ne participeraient à aucune des manifestations prévues en l'honneur de Son Excellence Monsieur le Président de la République Rwandaise (pas d'animation *avec* ses instruments à l'Aéroport à l'arrivée de notre Chef de l'Etat, pas d'animation au cours du banquet et des réceptions, même pas de soirée dansante pour le Public de Bujumbura).

Cette déception, nous la partageons, l'Orchestre, les membres de l'Ambassade et moi-même.

Les membres de l'Orchestre devaient cependant relâcher leur tension et se comporter normalement lorsqu'il leur fut annoncé que les recettes qu'ils tireraient des soirées dansantes à organiser au cours de la 2ème partie de leur séjour à Bujumbura leur appartiendraient en totalité.

L'Orchestre resta en ces bonnes dispositions jusqu'à la fin de son séjour à Bujumbura.

2) Relation entre l'Orchestre et les Autorités Burundaises

Nous avons déjà signalé que l'Orchestre n'eut pratiquement rien à faire au cours de la première partie de son séjour à Bujumbura, c'est à dire du 15 au 18 février 1979. N'eut été la décision présidentielle de prolonger le séjour des musiciens à Bujumbura, ceux-ci seraient retournés à Kigali sans avoir rien fait.

Grâce à cette décision, l'Orchestre put rester et prolongea son séjour de 7 jours et eut ainsi la possibilité d'animer un concert et une soirée dansante pour le Public de Bujumbura. Je dois signaler cependant que ces spectacles n'ont pas été à l'Orchestre le sentiment qu'il avait de ne pas être le bienvenu. En fait, il m'a semblé à moi-même que l'Orchestre IMPALA a été accueilli au Burundi avec réserve et je n'ai pas pu m'expliquer la raison. Il nous a paru, ^{aux membres} l'Orchestre et à moi-même, que le Gouvernement Burundais ne voulait pas de l'Orchestre et de ses spectacles et que même pour le concert et la soirée dansante qui ont eu lieu, l'Ambassade a un peu forcé la main aux Autorités Burundaises. Ainsi, nous avons été étonnés de ne voir ^{aucune} autorité du Ministère de la Jeunesse et des Sports du Burundi dans l'organisation des 2 spectacles. L'Orchestre s'est débrouillé pour avoir les tickets d'entrée et pour les faire vendre. Il a payé lui-même les frais pour les communiqués de publicité à ^{la} radio et pour les affiches murales. Cette procédure à laquelle nous étions réduits nous a paru anormale surtout que l'Orchestre n'effectuait pas une tournée commerciale au Burundi mais s'était déplacé de façon officielle, du moins à ce que je crois.

Un autre fait qui nous a paru anormal est l'absence du service de l'ordre aux endroits où furent organisés le concert et la soirée dansante. Pour le concert du Collège St Esprit, le service de l'ordre n'était pas tellement indispensable du fait que ce Collège est situé loin de la ville et que le Public attendu, celui qui pouvait se payer le moyen de déplacement le transport public étant exclu-était composé d'éléments non turbulents. Le service de l'ordre nous manqua surtout lors de la soirée dansante de Ngagara. Ngagara est un ^{des} quartiers populaires de Bujumbura. Il est habité surtout par les Rwandais Réfugiés.

Le carrefour de la Jeunesse où devait avoir lieu la soirée est un endroit sans sécurité et aux installations sommaires. Y organiser une soirée dansante sans service de l'ordre est une folie. Et cette folie nous l'avons commise parce qu'avant d'installer les instruments de musique et de faire entrer le public, nous avions la promesse que la Gendarmerie interviendrait, ce qui n'a pas eu lieu.

Ainsi le Public étant nombreux et composé de pas mal de voyeux, et comme ce public était agglutiné dans un endroit trop petit pour lui, sans forces de l'ordre ^{de surcroît}, il y eut des casses. L'enclos de roseaux entourant le carrefour fut saccagé, la toiture du carrefour fut brisée par endroits, beaucoup de chaises et de tables furent mis hors d'état de servir.

Ce fut un miracle qu'il n'y ait pas eu de bagarres et de blessés car l'endroit ^{et} les circonstances s'y prêtaient bien.

Nous avons quitté Bujumbura avant d'avoir su ^{nt} comment le Gouvernement Burundais réagirait face à ce problème.

Avant de terminer ce rapport, je dois signaler l'impression qui prévaut chez les membres de l'Orchestre selon laquelle leur déplacement au Burundi leur semble avoir été improvisé. Les 2 spectacles payants qu'ils ont pu animer ne leur ont pas ôté le sentiment d'avoir perdu leur temps.

En effet, 2 spectacles pendant un séjour de 11 jours, cela leur semble peu de choses, d'autant plus que même ces spectacles n'avaient pas été programmés mais furent une solution de remplacement.

La préoccupation de l'Orchestre à ce point de vue me paraît justifiée. En effet 5 des 7 membres de l'Orchestre ont un emploi rémunéré et avant un déplacement comme celui-là, le Ministère de la Jeunesse et des Sports demande à leurs employeurs l'autorisation d'absence au travail pendant toute la durée de leur mission. Lorsque les demandes d'autorisation deviennent fréquentes, cela énerve leurs employeurs qui, par la suite, font leur possible pour les chasser. Les membres de l'Orchestre souhaitent donc, si un déplacement est prévu pour eux, qu'il soit programmé et leur soit vraiment profitable. Ils disent, par exemple qu'il n'était pas tellement nécessaire d'aller animer 2 simples spectacles payants au Burundi alors qu'ils auraient pu en organiser 2 pareils au Rwanda sans devoir quitter leur service.

Tel est en peu de mots le profil du déplacement que l'Orchestre vient d'effectuer au BURUNDI et les considérations que nous en avons tirées.

NRULIKIYINKA Jean Baptiste
Chef de Division Folklore et
Loisirs.



Rapport de mission concernant la tournée
de l'Orchestre IMPALA au BURUNDI.

I. INTRODUCTION

Sur invitation du Gouvernement Burundais, l'Orchestre IMPALA s'est rendu au BURUNDI et y a séjourné du 8/9/1977 au 15/9/1977. L'Orchestre a eu un jour de retard puisqu'il devait partir de KIGALI le 7/9/1977 et arriver à BUJUMBURA le même jour. Ce retard est dû aux difficultés que nous avons eues pour l'obtention du laissez passer du Chauffeur qui devait piloter l'autobus affecté au transport de l'Orchestre.

Nous sommes donc partis de KIGALI le 8/9/1977 à 8 heures du matin et sommes arrivés à BUJUMBURA à 16h30' après un voyage sans problèmes.

II. COMPOSITION DE LA DELEGATION

La délégation qui s'est rendue au BURUNDI dans le cadre de la tournée de l'Orchestre était composée des personnes suivantes :

a) OFFICIELS

- Monsieur NKULIKIYINKA Jean Baptiste, Chef de Division au Ministère de la Jeunesse et Chef de Délégation.
- Monsieur UWIMANA Jean, Secrétaire d'Administration et Technicien à l'ORCHESTRE

b) MEMBRES DE L'ORCHESTRE

1. GASASIRA Jean Félix : Chef d'Orchestre
2. KALIMUNDA Pierre
3. RUBANGURA François
4. GASIGWA Théoneste Abdallah
5. SEBANANI André
6. SEBIGERI Paul
7. NGENZI Fidèle

c) CHAUFFEUR DE L'AUTOBUS

- NGIRIMPATSE Etienne

III. ACTIVITES DE L'ORCHESTRE AU BURUNDI

Pendant les 8 jours de son séjour au BURUNDI, l'Orchestre a eu un programme assez chargé. Déjà le jour même de son arrivée dans la capitale Burundaise, il a joué au cours du Banquet offert par le Président BAGAZA en l'honneur de ses Homologues de la Tripartite dans la grande salle de l'Hôtel "SOURCE DU NIL".

Le lendemain 9/9/1977 dans la matinée, l'Orchestre s'est rendu à l'Aéroport de BUJUMBURA et s'est joint à la population de la Capitale pour saluer, à leurs départs, le Président HABIYARIMANA Juvénal et le Président MOBUTU SESE SEKO. A cette occasion, l'Orchestre a présenté un morceau d'animation qui fut apprécié par la population présente à l'Aéroport.

Dans la soirée de ce même jour, l'Orchestre a été reçu par l'Ambassadeur de notre pays au BURUNDI à son domicile. Au cours de cette réception, l'Ambassadeur a pris contact avec l'Orchestre et lui a recommandé de faire preuve de sérieux et de discipline pendant toute sa tournée au BURUNDI. En outre, plusieurs petites questions d'ordre pratique concernant notre séjour au BURUNDI furent arrangées au cours de cette rencontre. La réception prit fin vers 21 heures et le reste de la soirée fut consacré au repos.

Les 2 jours suivants, les 10 et 11/9/1977, l'Orchestre devait animer les 2 soirées dansantes prévues à BUJUMBURA, la première dans la salle du Bar-Restaurant de l'Aérogare et la seconde dans la salle du Carrefour de la Jeunesse du quartier populaire de NGAGARA. L'affluence à ces 2 soirées fut considérable. La vente des tickets dut même être arrêtée chaquefois car les salles atteignaient leur capacité maxima avant que tout le public désireux d'entrer ne soit servi.

Nous avons remarqué que pour ces 2 soirées dansantes, le public était surtout composé de réfugiés rwandais vivant à BUJUMBURA et ils se sont montrés enthousiastes. La journée du lundi le 12/9/1977 fut consacrée au repos de l'Orchestre. Les musiciens en profitèrent pour visiter la ville et faire leurs petits achats car le 13/9/1977 l'Orchestre devait quitter BUJUMBURA pour l'intérieur du pays où 2 soirées dansantes étaient prévues, l'une à GITEGA mardi le 13/9/1977 et la dernière à NGOZI le 14/9/1977. Pour les 2 soirées de GITEGA et NGOZI, l'enthousiasme du public fut le même qu'à BUJUMBURA. La tournée s'est achevée jeudi le 15/9/1977, jour où nous avons pris le chemin du retour au RWANDA.

IV. ORGANISATION MATERIELLE DES SOIREEES DANSANTES.

Dans l'ensemble, les soirées dansantes étaient bien organisées malgré certaines imperfections dues certainement au manque d'habitude pour ce genre de loisirs. Nous avons ainsi remarqué des entrées gratuites et le vol des tickets, par manque d'un moyen de contrôle sérieux ainsi que la passivité manifeste des services de l'ordre qui, par peur du public semblait-il, se faisaient prier pour protéger l'Orchestre contre le déferlement des gens sur la scène et pour faire régner l'ordre dans les salles où avaient lieu les spectacles. Nous avons eu aussi à déplorer l'entassement des salles tant de BUJUMBURA que celles des Provinces qui fit que les personnes présentes à la soirée étaient entassées les uns sur les autres sans compter que, comme nous l'avons dit plus haut, plusieurs autres ne pouvaient pas entrer et retournaient chez elles déçues.

RECETTES :

Pour toutes les 4 soirées animées par l'Orchestre IMPALA, nous avons récolté la somme brute de 283.600 FBU se décomposant ainsi :

- La soirée du 10/9/1977 au Bar-Restaurant de l'aérogare a donné: 86.200 FBU
- La soirée du 11/9/1977 au Carrefour de la J.R.R. à Ngagara a donné: 120.600 FBU
- La soirée du 13/9/1977 à GITEGA a donné : 41.600 FBU
- La soirée du 14/9/1977 à NGOZI a donné : 35.200 FBU.

De cette somme, il a été déduit une somme de 25.180 FBU comme frais généraux dont le détail est connu par notre Ambassade et le Ministère de la Jeunesse du Burundi. Il est resté donc la somme nette de 258.420 Frs qui fut divisé en 2 parts égales, l'une revenant au Gouvernement Burundais et la seconde à nous. Sur les 129.210 FBU qui constituent notre part, nous avons prélevé la somme de 80.000 FBU qui furent distribués à l'Orchestre et au Chauffeur du bus à raison de 10.000 Frs chacun. D'accord avec l'Ambassadeur, nous avons pensé que cette somme, jointe aux 2.400 Frs que le Ministre de la Jeunesse avait donnés à chaque membre de l'Orchestre et au chauffeur à notre départ de Kigali, suffirait à leurs besoins au cours de la tournée puisqu'ils étaient logés et nourris aux frais du Gouvernement Burundais. Il me faut cependant signaler que cet argent a été distribué à l'Orchestre en quelque sorte pour sauver la mission. En effet, celui-ci avait décidé qu'il ne continuerait pas à jouer si on ne lui donnait pas une somme considérable pour qu'il puisse s'acheter tout ce dont il avait besoin comme effets personnels.

De plus, le chauffeur a bénéficié aussi de 10.000 Frs parce qu'à son départ de KIGALI, la R.T.P. qui l'emploie ne lui avait pas donné de frais de voyage. Nous lui avons donné cet argent pour ne pas le mécontenter mais si le Ministère de la Jeunesse doit payer la location du bus qui s'est rendu à BUJUMBURA, il devra déduire ces 10.000 Frs car il ne peut, logiquement parlant, louer un véhicule à part et son chauffeur à part.

L'argent de poche promis à l'Orchestre qui s'élève à 20.800 FBU et le restant de notre quotepart des recettes qui s'élève à 49.210 FBU seront envoyés au Ministère de la Jeunesse par notre Ambassade après les formalités de change.

V. IMPRESSION GENERALE SUR CETTE TOURNEE

Depuis le moment où nous sommes entrés au Burundi, l'Orchestre IMPALA a bénéficié d'un accueil vraiment chaleureux de la part du public Burundais. Depuis l'animation du banquet du 8/9/1977 jusqu'à la dernière soirée de Ngozi, l'Orchestre a eu un succès certain. L'accueil que lui réservait la population à certains endroits était même véritablement délirant.

Partout où il est passé, l'Orchestre constituait un objet de curiosité au point que même certaines soirées dansantes ont été transformées en spectacles (shows) puisque le public ne voulant pas danser, comptait immobile, l'Orchestre en action.

Je pense que ce succès remporté par l'Orchestre IMPALA a été principalement dû à la qualité des chansons présentées, chansons dont le niveau dépasse nettement ce qu'on peut actuellement trouver au Burundi, interprété ou composé et exécuté par les musiciens Burundais.

A ce sujet d'ailleurs, je dois signaler que le Burundi ne dispose d'aucun Orchestre sérieux capable de rivaliser avec les nôtres. Il paraît que le Ministère de la Jeunesse du Burundi a récemment recruté un groupe de musiciens dont il veut faire un Orchestre National. Nous n'avons cependant pas pu le rencontrer et le juger parce qu'au moment de notre présence au Burundi, il était en déplacement en République Arabe Libyenne. L'autre raison du succès de l'Orchestre Impala me semble avoir été sa présentation: costumes de scène et importance des instruments de musique ont favorablement impressionné le public Burundais qui, en outre, avait l'avantage de comprendre le Kinyarwanda et de suivre ainsi le contenu des chansons.

Finalement, je pense que cette tournée au Burundi a été bénéfique pour l'Orchestre. Elle a été en quelque sorte sa récompense pour les efforts qu'il avait fournis dans ses compositions depuis qu'il a été sélectionné et institué comme ossature de l'Orchestre National. Cette sortie qui, sans aucun doute, a contribué à l'ouverture d'esprit du groupe pourra lui apporter un autre souffle, une nouvelle inspiration. Il faudrait continuer sur cette lancée et négocier le plus de sorties possible pour lui, surtout dans ceux de nos pays voisins où la musique est assez avancée, cela lui permettra de se mesurer avec des formations musicales de valeur et enrichira son expérience.

Je ne peux terminer ce rapport sans mentionner, d'abord l'attitude de l'Orchestre qui, au cours de sa tournée au Burundi s'est conduit avec suffisamment de sérieux et de discipline, pour ne pas mettre l'honneur de notre pays en jeu; ensuite, les efforts fournis par les fonctionnaires de notre Ambassade à Bujumbura et par l'Ambassadeur lui-même, qui ont tout mis en oeuvre pour que notre tournée puisse réussir. Il nous ont accompagnés à chacun de nos déplacements, nous ont aidé à contrôler la vente des tickets et le partage des recettes, et nous ont facilité les contacts avec les autorités Burundaises, rendant ainsi notre séjour au Burundi moins compliqué, ce qui a permis à l'Orchestre de s'exhiber dans de bonnes conditions.

NKULIKIYINKA Jean Baptiste

Chef de la Délégation.-